



## **Appel à projet – Version intégrale**

**Commissaire Scénographe de l'exposition dite « artistique »**

***Espace d'ExpositionS Claudel-Stendhal – Brangues (Isère)***

### **Le Contexte**

Hier comme aujourd'hui, le village de Brangues est une terre d'artistes et de culture vivante au riche patrimoine historique, littéraire et naturel.

Terre d'adoption de Paul Claudel, terre d'inspiration d'Henri Beyle dit Stendhal, Brangues continue d'être le terreau d'une expression littéraire et artistique remarquable.

***L'Association Brangues Village de Littérature*** s'en fait l'écho, elle œuvre afin de donner à voir les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui dans une démarche qui les place en résonance les uns avec les autres. Elle propose des approches multiples à destination d'un public varié, et fait vivre sur son territoire rural, une culture contemporaine, exigeante et accessible à tous.

L'association propose plusieurs manifestations dans l'année. Ces différentes manifestations mettent en avant la littérature et les arts graphiques, relient formes culturelles contemporaines et patrimoniales, incitent à la création, associent richesse naturelle et vie artistique, offrent les conditions d'une appropriation culturelle pour tous.

***L'Espace d'ExpositionS Claudel-Stendhal*** propose chaque année, en entrée libre, une exposition temporaire en deux volets : l'un met à l'honneur les arts graphiques dans une exposition dite « artistique » (qui fait l'objet de cet appel à projet), l'autre le riche patrimoine littéraire et artistique du village, dans une exposition dite « patrimoniale » (L'association en est le commissaire d'exposition). Les deux volets entrent en résonance l'un avec l'autre autour d'une thématique, d'une idée ou d'une sensibilité commune.

***L'Espace d'ExpositionS*** se démarque des propositions muséales par sa démarche inédite.

L'originalité de ses propositions réside, en premier lieu, dans la mise en place d'une véritable **scénographie artistique** autour et avec les œuvres exposées, dans ce choix de raconter une histoire, de donner un point de vue, de créer une ambiance, de proposer une véritable mise en scène, un peu comme au théâtre... (un peu comme dans le théâtre de Paul Claudel.)

En ce qui concerne plus particulièrement l'exposition dite « artistique », il ne s'agit pas de donner à voir un artiste ou un mouvement artistique particulier, ni même de simplement les rassembler autour d'une thématique mais bien **de proposer un « parcours » dans une thématique, dans les œuvres d'un-e artiste ou d'artistes différents donnant à voir différentes techniques artistiques, de proposer le cas échéant des formes variées d'expression artistique (visuelle, sonore, olfactive, tactile, ...), de faire des liens entre les uns et les autres, de créer des passerelles entre art graphique, pictural, photographique, plastique ou littéraire, entre hier et aujourd'hui, entre l'ici et l'ailleurs... bref de construire une exposition**

« hybride », ouverte à toute forme d'art mais éventuellement et également, ouverte aux sciences, à la philosophie, à l'histoire ou aux histoires...

## Le Projet d'exposition 2022

L'Espace d'ExpositionS sera ouvert au public **du samedi 14 mai au dimanche 25 septembre 2022** (prolongation jusqu'au 30 septembre pour une semaine dédiée aux visites pédagogiques des lycées). Son ouverture fera l'objet d'une inauguration et d'une visite réservée à la presse (date déterminée en fonction notamment des conditions sanitaires en vigueur en mai 2022).

**La thématique 2022** est celle de **La Forêt**.

Elle est en œuvre dans les actions et manifestation de l'association et en lien avec l'action départementale « L'appel de la Forêt ».

Cette thématique peut être déclinée de façon plus spécifique ou plus large, suivant les projets et les manifestations : l'arbre, la nature, le lien entre faune et flore... et peut faire intervenir tous les sens et toutes les formes de perception, de connaissances ou d'appropriation de la forêt.

**L'objectif du « commissaire scénographe »** (commissaire ET scénographe) sera de créer l'exposition dite « artistique », située au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace d'ExpositionS Claudel-Stendhal de Brangues (de la conception au montage, avec suivi et maintenance éventuels des installations).

**Le/la commissaire scénographe peut choisir sa « matière d'exposition » parmi des œuvres artistiques mais également d'autres contenus (scientifiques, philosophiques, historiques, littéraires... sous quelque forme que ce soit) dans une mise en espace poétique et artistique, qui pourra solliciter tous les sens et faire appel à des expériences immersives et/ou interactives.**

**La scénographie tient un propos, elle nous raconte une histoire, crée une ambiance et/ou nous interpelle ou nous interroge, elle propose une vision de la thématique de la Forêt.**

L'exposition sera accompagnée d'ateliers artistiques à destination du tout public (public mixte intergénérationnel et inclusif) et d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires (écoles maternelles, élémentaires ou collèges, éventuellement section art de lycées) qui feront l'objet d'un autre contrat et d'une rémunération additionnelle.

Ces ateliers seront mis en place sur des temps spécifiques pendant la durée de l'exposition : en mai et juin pour les ateliers pédagogiques, en juillet pour les ateliers artistiques.

Il est souhaitable qu'ils puissent être menés par un/une ou plusieurs des artistes exposés et qu'ils explorent plusieurs techniques graphiques et/ou plastiques et/ou photographiques, etc. Ils pourront également associer des démarches scientifiques, philosophiques...

**L'espace d'exposition** consacrée à l'exposition dite « artistique » est un espace atypique, situé au premier étage d'un bâtiment lui-même situé sur la place centrale de la commune.

Sa surface est de 73 m<sup>2</sup>.

Il possède 5 ouvertures (fenêtres) sur l'extérieur qui peuvent être toutes ou partiellement masquées : 2 sur la façade nord, 2 sur la façade est et 1 sur la façade sud au-dessus de l'entrée principale. La façade ouest ne possède pas d'ouverture sur l'extérieur mais il y a, à l'intérieur un coffret électrique ainsi que l'extincteur qui doivent rester accessibles.

La pièce est organisée autour du large escalier d'accès en ¼ tournant (décalé sur un côté de l'espace) et possède une belle hauteur sous plafond (plafond « cathédrale »). Le volume de l'espace de la charpente avec les poutres apparentes peut être utilisé.

Le sol est en carrelage et peut-être recouvert d'une moquette noire (disponible sur place). Le pourtour de l'espace est équipé de rampes d'éclairage modulables (spots directionnels).

Pas de plinthes.

Plan et photographies en p. 4 et 5.

Une visite de l'Espace est organisée le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Une seconde visite pourrait être prévue pour les personnes ayant candidaté après cette date.

## La candidature

**La rémunération** est forfaitaire, elle est de 5000 euros TTC et comprend :

- la conception et la réalisation de la scénographie ;
- les droits de monstration ;
- les défraiements ;
- les achats de petits matériels spécifiques à la scénographie et au montage de l'exposition ;
- la rémunération et les défraiements des artistes (sauf ateliers artistiques et pédagogiques) ;
- le montage et le démontage de l'exposition ;
- toute action engagée en vue de la réalisation de l'exposition scénographiée ;
- la participation à l'inauguration de l'exposition et à la visite spécifique presse ;
- la proposition de trois visuels différents pour la réalisation de l'affiche et des documents de communication, à fournir au plus tard 3 semaines après la notification par l'association de la candidature retenue ;
- La fourniture des informations et fichiers images nécessaires à la réalisation des documents de communication (dossier de presse, flyer de l'exposition, flyer des ateliers...), à fournir au plus tard 8 semaines avant la date d'ouverture (au plus tard le 15 mars 2022).

**Profil et compétences du/de la candidat-e.** Le/la commissaire scénographe devra :

- avoir de l'expérience dans la conception et l'organisation d'expositions ou avoir une grande motivation pour réaliser sa première exposition scénographiée ;
- montrer un grand intérêt pour la médiation culturelle et le développement d'ateliers pédagogiques et d'ateliers auprès du tout public ;
- être capable de travailler de façon indépendante, tout en restant en lien avec l'association composée de membres bénévoles.

Le/la candidat-e aura pour **mission** de :

- réunir des artistes utilisant différentes techniques ou des œuvres d'un/une même artiste, pour créer l'exposition dite « artistique » de *l'Espace d'ExpositionS Claudel-Stendhal* de Brangues explorant la thématique de « La Forêt » ;
- scénographier les différentes œuvres pour proposer aux visiteurs un « parcours » dans l'exposition, pour lui « raconter une histoire », créer une atmosphère...

- fournir les œuvres et tous les éléments nécessaires à la mise en place de leur monstration et de la scénographie ;
- fournir les éléments nécessaires à l'élaboration d'un dossier de presse avant l'ouverture de l'espace d'exposition (présentation de la démarche artistique, présentation des artistes invités et de leurs œuvres, fichier images d'œuvres...) ;
- monter l'exposition et mettre en place la scénographie (appui possible des membres de l'association) ;
- proposer trois visuels possibles pour les documents de communication (affiche, flyers...) en lien avec la charte graphique de l'association. (Le choix du visuel définitif appartient à l'association, avec l'appui d'un professionnel de la communication) ;
- animer une visite presse et participer à l'inauguration de l'exposition ;
- mettre en place des ateliers artistiques (graphiques et/ou plastiques ...) en juillet à destination du tout public animé par un/une ou plusieurs artistes exposés ;
- mettre en place en mai et juin, des visites de l'exposition couplées à des ateliers pédagogiques avec les écoles du village (maternelle, primaire et école alternative, soit 5 groupes d'élèves) et les établissements scolaires alentours.
- Ces deux derniers points feront l'objet d'un contrat spécifique associé à une rémunération additionnelle (60 €/heure + défraiements).

**Le dossier de candidature** devra comprendre :

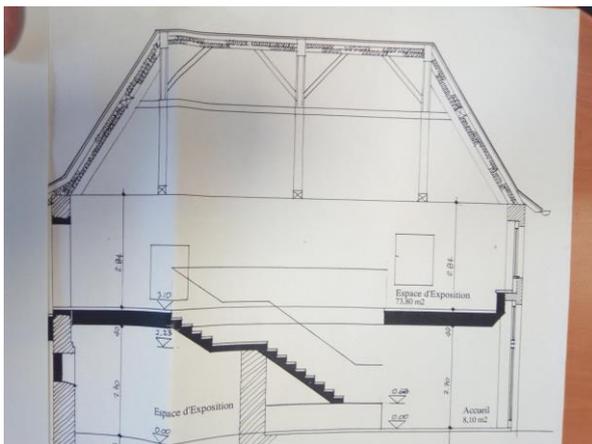
- un avant-projet de la scénographie artistique envisagée ; note d'intention et visuels, propos développé, plans ou schémas... accompagnée d'une liste non exhaustive d'artistes presentis (avec images de leurs œuvres ou liens vers leurs sites) ;
- le cas échéant, une liste non exhaustive des projets auxquels le/la commissaire a participé accompagnée de photographies des œuvres ou des scénographie(s) réalisée(s) ;
- tout document que le/la candidat-e jugera utile à l'étude de sa candidature.

Merci d'adresser votre dossier par mèl à l'adresse : [villagedelitterature@gmail.com](mailto:villagedelitterature@gmail.com)

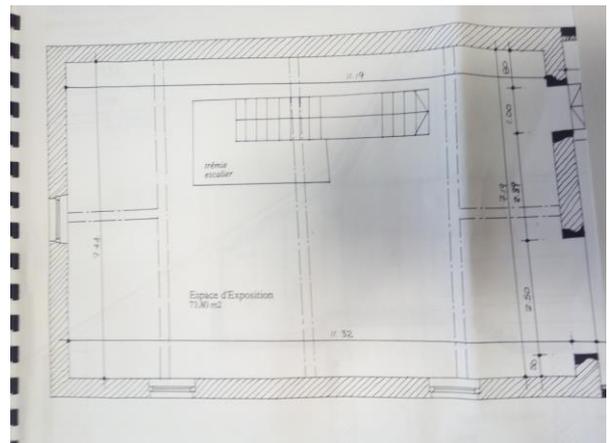
Date limite de candidature : **15 janvier 2022.**

### **Plan et vues de l'Espace d'ExpositionS Claudel-Stendhal**

Plan en coupe des deux étages



Espace réservé à l'Exposition dite « artistique »



## Vues de l'espace d'exposition actuellement

(reste quelques éléments de scénographie de l'exposition 2021 qui seront enlevés prochainement)

